

Provence-Alpes-Côte d'Azur Logements locatifs sociaux

État d'avancement au 15 décembre

2019



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

OBJECTIFS D'AGRÈMENTS

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 31 octobre a ajusté la territorialisation des objectifs fixés le 27 février 2019.

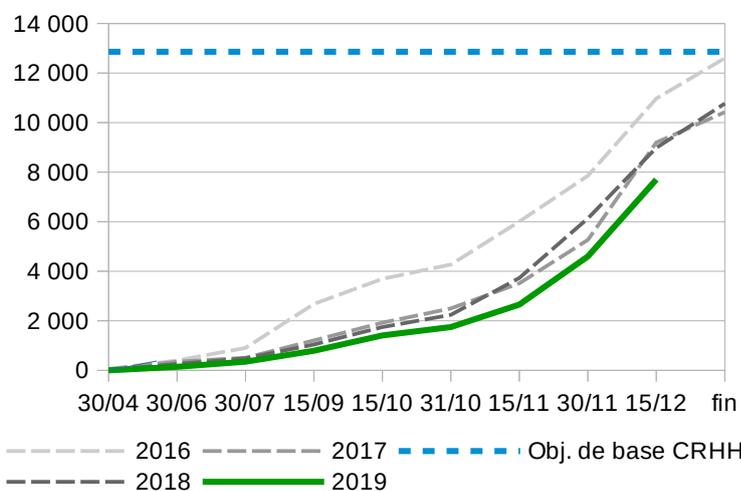
Cet objectif correspond à **13 247** logements qui se décompose en **4 499 (+266)** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **6 088** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **2 660 (+111)** prêts locatifs sociaux (PLS). Il comprend un objectif de 228 PLAIs adaptés.

ÉTAT DE L'AVANCEMENT DES AGRÈMENTS

Nombre de logements PLAIs / PLUS / PLS agréés

Au 15 décembre, 376 dossiers sont agréés pour **7 700** logements sociaux, soit 58 % de l'objectif (71 % en 2018 et 74 % en 2017).

Par ailleurs, plus de 80 dossiers pourraient être instruits avant la fin de gestion pour un peu plus de **2 300** logements.



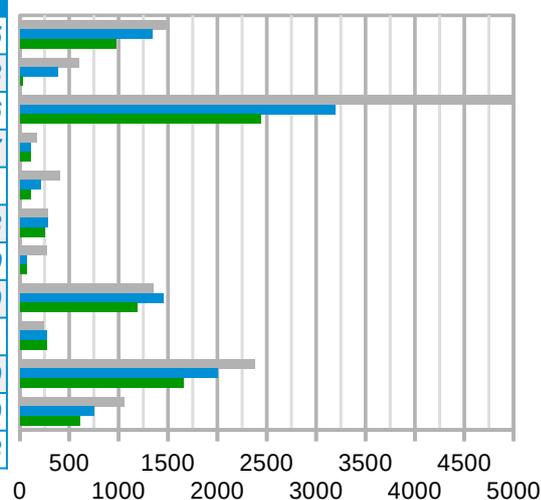
ÉTAT DE L'AVANCEMENT DES AGRÈMENTS PAR TERRITOIRE DE GESTION

Nombre de logements PLAIs / PLUS / PLS agréés

Au 15 décembre, en considérant la programmation, 3 gestionnaires auraient fini leur année de gestion, et 7 gestionnaires instruit plus de 80 % de leur dossiers programmés. Pour Sophia Antipolis, il resterait 70 % des dossiers à instruire.

	Nombre de LLS PLAI / PLUS / PLS	Obj. 2019	Program. SPLS (15/12/19)
Nice-Côte-d'Azur	976	1 498	1 335
Sophia-Antipolis	31	598	383
Aix-Marseille-Provence	2 436	5 000	3 196
Arles-Crau-Camargue-Mont.	107	169	107
Dracénie Provence Verdon	110	400	211
DDT Alpes-Haute-Provence	252	281	283
DDT Hautes-Alpes	70	272	70
DDTM Alpes-Maritimes	1 184	1 352	1 449
DDTM Bouches-du-Rhône	271	239	271
DDTM Var	1 654	2 380	1 999
DDT Vaucluse	609	1 058	749
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7 700	13 247	10 053

■ Objectif CRHH 2019
■ Program. SPLS 15/12/2019
■ Production 2019



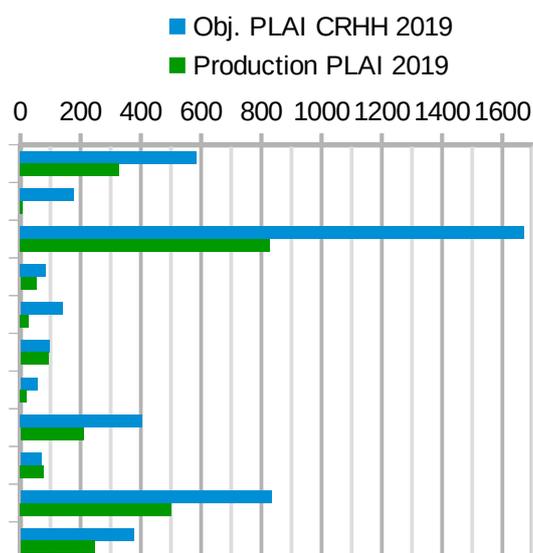
Notes : l'année 2019 est marquée par le renouvellement de la convention pour Dracénie Provence Verdon agglomération (convention de 6 ans 2019-2024 signée le 1^{er} août).



ÉTAT DE L'AVANCEMENT DES AGRÈMENTS PAR CATÉGORIE DE FINANCEMENT

Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés

	PLAI		PLUS		PLS	
	PLAI financés	Objectif 2019	PLUS financés	Objectif 2019	PLS financés	Objectif 2019
MET NCA	328	56%	528	83%	120	44%
CA SA	7	4%	19	6%	5	4%
MET AMP	829	50%	934	41%	673	66%
CA ACCM	53	62%	54	64%	0	0%
CA DPVA	28	20%	62	34%	20	25%
DDT 04	93	97%	146	85%	13	100%
DDT 05	22	39%	48	60%	0	0%
DDTM 06	210	52%	375	55%	599	222%
DDTM 13	78	111%	127	125%	66	99%
DDTM 83	501	60%	1 050	98%	103	22%
DDT 84	246	65%	295	61%	68	34%
PACA	2 395	53%	3 638	60%	1 667	63%



Au 15 décembre, **2 395** logements **PLAI** ont été financés pour un objectif de 4 499 (53%).
Par ailleurs, **257** logements PSLA (prêt social location-accession) ont été agréés.

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT POUR LES LOGEMENTS PLAI ET PLUS

Les acteurs de l'habitat en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficient d'une stabilité des règles de financement de l'État depuis 4 ans. Les enveloppes territoriales en CRHH sont constituées d'une enveloppe pour les **PLAI**, avec un montant moyen de subvention de **9 800 € / logement**, et une enveloppe gérée en DREAL pour le financement des primes pour les PLUS/PLAI en **acquisition-amélioration**.

Les primes maximales, pouvant être accordées en acquisition-amélioration, ont été fixées suivant les types de situation rencontrées :

- 10 200 € / logement si l'opération contient moins de 15 logements après travaux et présente un coût de travaux supérieur à 1 000 € (HT) / m² de surface utile ;
- 6 800 € / logement si l'opération a lieu dans un immeuble construit antérieurement à 1948 ;
- 6 800 € / logement si l'opération est située dans une commune retenue « action cœur de ville » ;
- 3 400 € / logement si l'opération ne répond pas à l'un des trois critères ci-dessus.

	Perspective au 31/10	Consommation AE
Nice-Côte-d'Azur	6 046 200	3 418 985
Sophia-Antipolis	1 252 200	95 800
Aix-Marseille-Provence	13 425 600	8 515 500
Arles-Crau-Camargue Mont.	833 000	527 500
Dracénié Provence Verdon	1 372 000	360 800
DDT Alpes-Haute-Provence	1 117 600	977 500
DDT Hautes-Alpes	548 800	215 600
DDTM Alpes-Maritimes	2 830 300	2 078 400
DDTM Bouches-du-Rhône	690 410	764 400
DDTM Var	8 163 400	5 050 914
DDT Vaucluse	3 749 000	2 274 760
<i>Acquisition-Amélioration</i>	<i>(inclus ci-dessus)</i>	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	40 028 510	24 280 158

Au 15 décembre, plus de 24 millions d'euros ont été engagés (FNAP 479) auxquels il faut ajouter 600 600 € d'engagés pour 47 PLAI adaptés (FNAP 480).

L'enveloppe acquisition-amélioration est dépensé à hauteur de 904 000€ pour des dossiers totalisant 193 logements.

PROGRAMMATION 2019

Au 15 décembre, les gestionnaires des aides à la pierre ont programmé plus de 450 dossiers, validés par les bailleurs, représentant plus de **10 000** logements dans SPLS (dont 376 dossiers déjà instruits pour 7 700 logements). Cette programmation retranscrit les perspectives territoriales du 30 novembre, bien que cette programmation ne représente que 75 % de l'objectif réajusté (13 247).

La qualité des dossiers déposés devrait permettre de compléter le circuit d'instruction des agréments pour le maximum des 88 derniers dossiers programmés avant la fin de gestion.

Source : Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

Infocentre SISAL (Données maîtres d'ouvrage et gestionnaires) – extraction des données le 15 décembre 2019

Réalisation : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur – Service Énergie Logement – Unité Production Logements et Foncier

Contact : uplf.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

Site internet : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-agrements-r419.html>

Dates de référence : 30 avril (programmation) - 30 juin - 15 septembre - 15 et 31 octobre - 15 et 30 novembre - 15 décembre - janvier (bilan)